

LE PROJET EDUCATIF

Préambule

Le mouvement Familles Rurales se caractérise, entre autre par sa référence, à plusieurs dimensions. En effet, le mieux être de nos enfants, la défense de l'intérêt des familles et la connaissance de notre milieu rural sont trois axes qui doivent être conjointement pris en compte en parfaite harmonie.

Nous souhaitons offrir à nos familles un espace de loisirs et/ou un moyen de garde collectif dans lequel leurs enfants trouveraient une espace éducatif favorisant leur épanouissement et leur émancipation.

Notre projet précise ainsi des intentions qui tendent à développer des facultés intellectuelles, morales et physiques.

Il fait référence à un idéal, perfection que l'esprit imagine sans toutefois pouvoir l'atteindre.

Nos intentions

- Permettre aux enfants de s'épanouir, tout en leur préservant des chances de devenir des adolescents et des adultes responsables, ayant prise sur ce milieu, capables de s'y épanouir et d'y vivre heureux.
- Le loisir doit être essentiellement détente, jeu et source de joie et doit contribuer à développer le goût de la culture, la curiosité, favoriser la spontanéité, élever au dépassement.
- Le rôle de l'animateur est d'aider l'enfant dans ses choix, par la mise en place de conditions favorables. Il travaillera en étroite relation avec la famille et son environnement, respectera les choix de l'enfant et ceux de la famille. En effet, si la famille délègue une mission d'éducation, elle reste le maître d'œuvre de celle-ci. Il conviendra donc de rendre compte aux familles en cas de difficultés comportementales ou relationnelles. Le repas étant un temps essentiel en accueil de loisirs, l'équipe d'animation mangera avec les enfants.
- Le développement durable : dans tous nos projets d'activité et ce quelque soit leur durée, nous devons tous faire des petits gestes afin de ne pas hypothéquer les projets de nos futurs accueils de loisirs.
De petits gestes de bon sens, pour les plus petits comme éteindre lumière, ne pas jeter ses détritres par terre, couper l'eau.....Des projets pour les 6-11 ans dans lesquels ils pourront être confrontés (et confronter) les autres à leur responsabilité, agir au quotidien pour influencer sur les modes de consommation pour les 12-17ans qui sont déjà des consommateurs chevronnés et enfin, faute d'exemplarité, demander à l'équipe éducative d'être le moteur d'une démarche respectueuse de notre environnement.

Nos objectifs généraux

Développement moteur:

Il s'agit de permettre aux enfants de pratiquer des activités multiples et diversifiées (activités physique, de dextérité, de minutie, sensorielles...) en fonction de leur âge (les 6-11 ans se verront proposées principalement des activités dynamiques afin de favoriser leurs envies de défoulement), leur sexe et de leur capacité.

La Mise en place et le respect de bonnes conditions de développement du corps de l'enfant et de l'adolescent doivent être recherchés (proposer une structuration progressive de leur image corporelle).

Les infrastructures locales offrent de nombreuses possibilités qui devront être exploitées et les activités d'extérieures et de pleine nature seront privilégiées (par exemple utilisation du parc), la connaissance et la maîtrise de l'espace n'en sera que renforcée (pour les plus petits, les locaux seront à considérer comme un espace à maîtriser également).

Il faudra enfin veiller au respect de bonnes conditions de repos (temps calmes après repas), d'alimentation (gouter à tout sans pour autant forcer afin de favoriser la diversité alimentaire) et d'hygiène (lavage des mains particulièrement et hygiène buccodentaire). La famille, cellule de base, et les professionnels de santé doivent être des personnes ressources.

Développement affectif :

Au centre de loisirs, si l'enfant a besoin d'un cadre sécurisant, il ne doit pas être dénué d'amour. En effet, il fait l'expérience de relations affectives profondes et sincères (qu'il vit déjà dans son milieu familial). Il a besoin de se sentir aimé, rassuré, de sentir

l'influence protectrice de l'animateur (proximité de l'animateur par exemple en partageant les temps collectifs quotidiens tels que le repas) afin à son tour de s'autoriser à aimer.

L'adolescent recherche de nouvelles formes d'affectivités, il a besoin d'attention et d'aide dans la recherche de sa personnalité et de ses vocations d'adulte.

Développement social et moral :

L'accueil de loisirs permet le développement du lien social et en ce sens amène l'enfant vers l'autre.

Les valeurs de tolérance, de solidarité, d'entraide (les plus grands avec les petits) et de reconnaissance de la diversité sont essentielles comme le respect de soi, des autres (dans le comportement et dans le langage) et de notre environnement.

Pour répondre à cet objectif, nous pouvons :

- Favoriser la curiosité : l'ouverture à d'autres cultures ne peut qu'enrichir la notre, l'équipe éducative veillera à faire découvrir aux enfants d'autres traditions, d'autres codes culturels.
- Développer la coopération entre eux (jeux idéaux pour les tous petits)
- Veiller à reconnaître l'enfant (essentiel pour l'adolescent) comme quelqu'un de suffisamment responsable et mature pour participer à la vie sociale du groupe. Il peut exposer des idées, débattre et même se confronter à l'autre tant il a envie de renforcer sa place et d'être respecté (favoriser la prise d'initiative et de développer les temps de parole).
- Faire émerger les différences : la différence ne doit pas être source de peur ou de méfiance mais peut se vivre comme une richesse.
- Prendre en compte (autoriser) l'envie de ne rien faire
- Intégrer les familles à la vie du centre (visites, présentation et évaluation des accueils de loisirs, participations activités, disponibilité des animateurs et bénévoles)

Enfin, les enfants doivent accéder progressivement à l'autonomie par le développement de la responsabilisation. Ils auront à la fois des droits (proposer, choisir, évaluer...) mais aussi des devoirs (tâches de la vie quotidienne, hygiène, santé) que les animateurs veilleront à aborder dans le calme, la sérénité et surtout sans compromettre la sécurité de chacun.

Les plus jeunes découvriront des règles de vie (hygiène, respect des autres, environnement, rangement...) : un temps et un lieu d'accueil sera conçu pour permettre à l'enfant d'évoluer de manière autonome où l'animateur ne sera qu'une personne ressource.

A partir de 6 ans, les enfants commencent à vouloir prendre des initiatives qu'il faut leur accorder. Les temps de vie quotidienne (au centre ou en séjours courts) s'y prêtent particulièrement. Des petits projets leur permettront de s'investir un peu plus et lorsqu'ils approcheront de l'adolescence, les animateurs les associeront dans leur démarche de projets (création, réalisation, analyse).

Les adolescents ont besoin de limites claires mais peuvent (et doivent) être impliqués dans la conception du projet d'année et dans sa réalisation. Ils peuvent avoir une réelle autonomie dès lors que sa sécurité matérielle et affective est garantie par l'animateur

Développement intellectuel :

Toutes les formes d'expression sont à encourager (orales, écrites, artistiques et corporelles) mais les supports doivent varier d'un âge à l'autre tout en conservant un aspect très ludique.

Les plus jeunes auront besoin d'un cadre sécurisé et sécurisant et de sorties extérieures, leur permettant d'acquérir de l'autonomie et des les éveiller à la découverte du monde. Il faudra également stimuler le développement physique (les sens, la motricité) et intellectuel (couleur, formes, lettres, chiffres...) par des petits jeux.

Les 6-11 ans n'ayant plus de problème de motricité, ils rentrent dans une période de créativité importante et de curiosité sans limite. Il faudra donc favoriser l'acquisition d'une bonne culture générale en mettant en valeur le rôle particulier du milieu rural (richesses, contraintes) même si le milieu urbain peut être découvert afin de favoriser la mobilité sociale, intellectuelle et géographique des enfants.

Les adolescents ont soif de découverte, d'apprendre mais il faudra développer des projets novateurs et originaux afin de captiver leur attention.

Enfin l'aide aux devoirs doit être proposée aux familles. Elle est sans obligation de résultat et doit résulter d'un « contrat » (quand l'enfant fait-il ses devoirs ?) passé avec la famille